

# PROJET DIME

**Réunion transnationale**

**16 et 17 février 2017**

**Rome, ITALIE**

**Compte-Rendu**



## Jeudi 16 février 2017

### Gestion de projet

- **Suivi des heures consommées** : la phase O1 s'est achevée en janvier 2017 par la réalisation du référentiel de compétences DIME. Aussi, un point a été fait sur la consommation de chaque membre du consortium. Tous les partenaires ont consommé l'intégralité des jours qu'ils leur étaient attribués.
  
- **Répartition des jours pour la phase O2** : l'INSUP a rappelé le nombre de jours attribués par partenaire relatifs à la phase O2.
  - INSUP = 50 jours (Enseignant chercheur) et 16 jours (Technicien)
  - AIFRISSS = 40 jours
  - CIOFS = 60.25 jours
  - EDRA = 62 jours
  - Université de HUELVA = 40 jours
  - Université de JAEN = 42 jours
  
- **Contrôle de suivi Agence Erasmus +** : l'INSUP a informé ses partenaires des échanges qui ont eu lieu avec l'Agence Erasmus + lors de la réunion du contrôle de suivi du 07 février 2017 tant sur la gestion de projet que sur la réalisation des productions intellectuelles. Il a tenu à les féliciter pour le travail réalisé et la solidarité au sein du partenariat qui a été soulignée par l'Agence. L'INSUP a également fait part de la remarque de l'Agence concernant la difficulté, voire l'utopie de vouloir réaliser des passerelles avec les Pays d'origine. L'ensemble des membres du consortium s'est montré d'accord avec cette remarque.
  
- **Rapports intermédiaires** : L'INSUP a commenté la lettre d'approbation réalisée par l'Agence Erasmus + sur les bases du rapport intermédiaire effectué par l'INSUP en septembre 2016. Il a rappelé les points forts du projet et du partenariat soulignés par l'Agence et mis en avant les axes d'amélioration notamment en termes de dissémination du projet. Dans un second temps, l'INSUP a rappelé la date limite du dépôt du 2<sup>ème</sup> rapport intermédiaire (le 15 mars 2017) et ses enjeux. En effet, la qualité des informations fournies dans ce rapport conditionnera le déclenchement de la seconde avance. L'INSUP a distribué un exemplaire du second rapport intermédiaire afin que chaque partenaire puisse prendre connaissance des attendus et s'impliquer dans sa rédaction. L'INSUP a souhaité, en effet, que chacun y prenne part afin de donner à l'Agence un aperçu des activités réalisées par les membres du consortium. Les partenaires ont répondu favorablement à cette attente.

## Il a été acté

1. Respecter les délais et transmettre à l'INSUP tous les mois les fiches individuelles de temps et les feuilles de gestion projet datées et signées par le représentant légal
2. Rédiger les questions suivantes pour le rapport intermédiaire :
  - Quel(s) type(s) d'activité(s) de dissémination avez-vous mené et à travers quels canaux ? A qui diffusez-vous les résultats du projet à l'intérieur et à l'extérieur de votre organisation ?
  - Outre les activités de gestion de projet déjà décrites, quelles autres activités avez-vous réalisées en utilisant la ligne budgétaire « Gestion et mise en œuvre du projet » ?
3. Transmettre les réponses à l'INSUP pour le 28/02/2017. L'INSUP se chargera de la compilation des données et de les incrémenter dans le rapport intermédiaire.

### Evaluation externe du projet

Ahmad Chabchoub, évaluateur externe du projet, a rappelé les recommandations faites par l'Agence Erasmus + sur l'évaluation du projet. Il a informé les partenaires de la réalisation d'un questionnaire afin de faire émerger les éventuelles difficultés rencontrées par les partenaires dans la réalisation de la production intellectuelle O1. Ce questionnaire prévoit également une partie « Evaluation de la gestion de projet » afin de trouver des axes d'amélioration, le cas échéant.

## Il a été acté

1. Renvoyer le questionnaire pour la fin du mois février à Ahmad Chabchoub pour analyse des données

### Conférence à mi-parcours

- **Organisation de la conférence :** Un point a été fait par le CIOFS sur l'organisation de la conférence à mi-parcours qui s'est déroulée le lendemain soit le jeudi 17 février 2017 :
  - Feuille d'émargement
  - Interventions des membres du consortium
  - Interventions des invités à la table ronde
  - Malette pédagogique
  - Traduction des interventions en Français / Italien / Anglais.

- **Facturation** : L'INSUP a rappelé la procédure de facturation relative aux frais de déplacement pour la venue des intervenants internationaux. Chaque partenaire envoie au CIOFS (Copie à l'INSUP) une facture selon le modèle établi comprenant la subvention d'un montant de 200 euros par invité moins les frais supplémentaires de traduction de la conférence en 3 langues. Ce montant à imputer est de 160 euros.

**Lancement de la production intellectuelle O2 « Construction et formalisation des modules de formation »**

- **Présentation de la phase** : elle se déroule en 3 activités :
  - A1. Construction des modules de formation (Janvier à avril 2017)
  - A2. Expérimentation des modules de formation (Mai à décembre 2017)
  - A3. Retour d'expérimentation et formalisation des modules (Janvier à juin 2018)
- **Présentation de l'activité A1 « Construction des modules de formation » par l'INSUP**

Tous les membres du consortium participent à cette phase sur la base des jours qui leur ont été accordés. A partir du référentiel de compétences formelles et non-formelles, il s'agit de créer des modules de formation permettant l'acquisition de ces compétences par les migrants.

Dans un second temps, l'INSUP a présenté la méthodologie de travail pour construire ces modules pour discussion et validation.

Chaque partenaire se positionnera sur deux blocs de compétences en fonction de ses spécificités.

Blocs de compétences	Partenaire 1	Partenaire 2	Partenaire 3
Compétences linguistiques			
Compétences interculturelles			
Compétences sociales et civiques			
Compétences socio-professionnelles et d'entrepreneuriat			
Compétences scientifiques et numériques			

Cinq Blocs de compétences = 6 partenaires. Aussi, 4 blocs de compétences seront traités par 2 partenaires et 2 blocs par 3 partenaires. Pour chaque bloc de compétences, les partenaires positionnés définiront les modules de formation nécessaires pour atteindre les compétences mentionnées dans le référentiel. **Aussi, 1 bloc de compétences = plusieurs modules.**

Chaque module de formation comprendra les informations suivantes :

- Objectifs
  - Durée
  - Contenu
  - Méthodes pédagogiques
  - Techniques et outils pédagogiques
  - Choix des indicateurs qui permettront de les évaluer.
- 
- **Discussion autour de l'activité 1**

### Présentation des modules

Les partenaires ont validé la démarche d'ensemble de construction des modules de formation. Tous se sont accordés sur la nécessité de travailler les blocs de compétences en binôme ou trinôme afin d'enrichir les productions, d'expériences et de pratiques de formation provenant de différents pays.

L'université de Huelva a proposé de présenter chaque module de formation de la manière suivante :

- Intitulé du module (Bref descriptif du module)
- Public visé = mini / maxi
- Objectifs pédagogiques (en lien avec les compétences du référentiel)
- Contenu découpé en séquences pédagogiques avec les durées
- Ressources
  - Méthodes pédagogiques
  - Ressources pédagogiques (supports et outils pédagogiques)
  - Moyens Humains (profil des intervenants)
- Evaluation en cours et en fin de modules
  - Contenu
  - Méthodologie
- Liens avec les autres modules

Cette présentation a été validée par les partenaires.

Module supplémentaire : L'Université de Huelva et de Jaén ont mis en avant la nécessité de construire un module « Accueil et positionnement ». La responsabilité de ce module n'a pas encore été actée. Tous les membres du consortium se sont accordés sur la pertinence de son existence.

## Démarches et méthodes pédagogiques

L'INSUP a rappelé la nécessité de **contextualiser les supports et outils pédagogiques utilisés**. Il ne s'agit pas seulement de les lister mais de les présenter dans le détail pour comprendre à quoi ils servent et quels sont leurs objectifs. **La démarche pédagogique est participative et active**, c'est-à-dire fondée sur la participation et la co-construction avec les migrants. **Elle se base sur l'individualisation de la formation**. Ce travail doit s'appuyer sur le rapport « Analyse des pratiques de formation existantes et identification des bonnes pratiques ».

L'université de Huelva a souhaité qu'une définition des termes employés (méthode pédagogique, outils supports...) soit réalisée. L'INSUP réalisera ce travail de définition.

EDRA a souhaité disposer d'un exemple de présentation des modules. L'INSUP en fournira un à l'ensemble des partenaires.

Finalités des modules : Le CIOFS a souhaité que le fil conducteur aux modules de formation soit l'insertion professionnelle. Dans ce contexte, chaque module serait pensé sous cet angle. Par exemple, l'apprentissage de la langue se ferait dans une visée d'insertion professionnelle en utilisant des documents issus de cette sphère. Une discussion s'est engagée autour de cette idée. L'INSUP a émis certaines réserves. En effet, la visée professionnelle peut exclure de fait, des personnes dont l'insertion professionnelle n'est pas l'objectif premier. Après discussion, les membres du consortium ont décidé d'axer les modules de formation selon 2 prismes : social et professionnel. Le fil conducteur est le projet de la personne.

Public cible : Les échanges se sont ensuite axés sur le public cible. Lors de la candidature, notre projet visait les migrants de faible niveau de qualification. Cependant, la crise migratoire actuelle nous invite à penser l'intégration dans le dispositif de formation des réfugiés politiques et de guerre qui ont souvent un plus haut niveau de qualification. L'élargissement du public cible aux réfugiés n'est pas sans conséquences sur la construction des modules de formation qui doivent être pensés en termes de niveaux. Les avis ont été partagés sur le sujet. L'INSUP a décidé de procéder à un vote pour trancher cette question. L'intégration des réfugiés dans le public cible a été acté.

Calendrier de réalisation : Au regard du travail conséquent à réaliser, l'INSUP a proposé de redéfinir les échéances pour être réaliste, ce qui a été approuvé par l'ensemble des membres du consortium.

Expérimentation : Les modules de formation doivent être expérimentés dans chaque pays. **Il est nécessaire que chaque partenaire prenne contact dès à présent avec les structures et organismes susceptibles d'expérimenter les modules de formation (partiellement ou en intégralité)**. La phase

d'expérimentation sera lancée dès la validation des modules de formation. Pour rappel, aucun budget n'est prévu pour cette expérimentation.

## Il a été acté

1. La répartition du travail entre les membres du consortium est la suivante :

Blocs de compétences	Partenaire 1	Partenaire 2	Partenaire 3
Compétences linguistiques	AIFRISSS	EDRA	
Compétences interculturelles	HUELVA	CIOFS	JAEN
Compétences sociales et civiques	EDRA	INSUP	
Compétences socio-professionnelles et d'entrepreneuriat	INSUP	CIOFS	AIFRISSS
Compétences scientifiques et numériques	JAEN	HUELVA	

Les partenaires positionnés sur un bloc de compétences se chargent de s'accorder sur les tâches à effectuer et leur répartition.

2. Création d'un nouveau module « Accueil et positionnement ». La responsabilité de la construction de ce module n'a pas été tranchée.

3. Intégration des réfugiés politiques et de guerre dans le public cible

4. Les modules de formation doivent être conçus pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle

5. L'INSUP se charge de proposer des définitions des termes employés (méthodes, outils...) et un exemple de module de formation pour début mars

6. Le calendrier de la production intellectuelle O2 a été modifié de la manière suivante :

- A1. Construction des modules de formation (Janvier à juin 2017)
- A2. Expérimentation des modules de formation (juillet à décembre 2017)
- A3. Retour d'expérimentation et formalisation des modules (Janvier à juin 2018)

7. Le calendrier de l'activité A1 a été modifié de la manière suivante :

- Les partenaires positionnés sur un bloc de compétences feront une proposition de modules de formation (intitulés + bref descriptif) pour discussion et validation. Ce travail est attendu pour le **31 mars 2017**
- Les modules de formation de chaque bloc de compétences devront être finalisés pour le **28 avril 2017**
- Les modules de formation seront validés lors de la réunion transnationale à Bordeaux en juin 2017.

## Vendredi 17 février 2017 (Après-midi)

### Retour sur la conférence à mi-parcours du 17 février 2017 de 9h à 14h

Un tour de table a été effectué pour recueillir les impressions « à chaud » sur la conférence à mi-parcours. Dans l'ensemble les membres du consortium ont été satisfaits de son déroulement et ont tenu à remercier le CIOFS pour son organisation. Néanmoins, quelques axes d'amélioration pour le colloque de clôture ont été soulevés :

- L'organisation de la conférence n'a pas laissé assez d'espace aux échanges avec la salle par manque de temps.
- Les invités n'ont pas été suffisamment associés à la conférence. En effet, seul un invité par pays a pu participer à la table ronde.

Les échanges se sont ensuite portés sur les questions et remarques faites par le public sur le référentiel de compétences :

- Le rôle du référentiel : le référentiel de compétences est conçu comme un guide et non une injonction
- Pertinence du découpage du référentiel en savoirs / savoir-faire / savoir-être
- Concept d'interculturalité : réfléchir plus avant sur les concepts de Trans culturalité
- Place des femmes migrantes dans les formations

### **Il a été acté**

1. Renommer les catégories savoirs / savoir-faire / savoir-être en Connaissances / Aptitudes / Attitudes
2. Prendre en compte les remarques effectuées dans le bloc « Compétences interculturelles »